

SECTION SPORTIVE ESCALADE

La localisation spécifique du collège de St Martin du Var, situé à l'embouchure de 3 vallées de notre département (Var, Estéron, Vésubie) et à quelques minutes de la mer reflète la particularité et la richesse de notre département.

Ainsi, la plupart de nos élèves sont issus de l'arrière-pays et restent en contact direct avec la nature. De plus, notre collège possède l'un des plus beaux murs d'escalade de la région PACA mis en place après la création de la section sportive.

Le collège L. Bréa a donc mis l'accent sur cette singularité en proposant une section sportive escalade au sein du collège.



Les moyens mis en place :

La 6^{ème} et la 5^{ème} section sportive escalade (1 demi-journée par quinzaine et l'AS)

La 4^{ème} et la 3^{ème} section sportive Escalade (1 demi-journée par semaine et l'AS)

L'enfant va bénéficier d'entraînements en gymnase et de sorties sur sites naturels lors de demi-journées incluses dans son emploi du temps. De plus, une sortie en journée à thème par trimestre (exemple randonnée et visite à la maison de l'environnement, journée neige et avalanche du Conseil Général, sortie via ferrata, etc...) seront proposées.



L'Association Sportive du collège propose en plus de la demi journée section sportive, aux élèves volontaires, le mercredi après-midi, des activités Escalade et compétitions.

Les activités proposées :



Plusieurs fois qualifiés au championnat de France, le projet s'appuie plus particulièrement sur l'activité Escalade. En effet, de nombreux sites proches rendent cette activité facilement accessible, ainsi que le gymnase de St Martin Du Var qui a été construit en particulier pour la pratique de l'escalade.

Les enfants de la section pourront également s'initier tout au long de leur cursus à la randonnée pédestre, la spéléologie, la via ferrata, le canyoning, etc...

Coût : Une participation financière de 90€/an est demandée (emploi d'un chauffeur, entretien des mini bus, achat et renouvellement de matériel, emploi ponctuel de professionnel, etc ...)

Comment candidater !

Pour les sections 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Cas N°1 : L'enfant était déjà en section sportive, envoyer un mail de candidature en précisant le nom et la classe actuelle de votre enfant à Thierry.RONGERE@agora06.fr.

Cas N°2 : L'enfant n'était pas en section sportive cette année, envoyer un mail de candidature en précisant le nom et la classe actuelle de votre enfant à Thierry.RONGERE@agora06.fr et se présenter au test le **mercredi 3 mai au gymnase de St Martin du Var, à 13h pour les filles et à 14h pour les garçons.**

Pour les sections 6^{ème} (élèves actuellement en CM2)

Nous vous attendons au gymnase de St Martin du Var, le **mercredi 03 mai à 13h pour les filles et à 14h pour les garçons.**

Merci de rapporter le jour du test la fiche de candidature ci-jointe (lettre de motivation et avis de l'enseignant).

La commission transmettra le résultat de la sélection le **mardi 9 mai 2023** (Sur le site du collège pour les sections 5^{èmes} à 3^{èmes} et aux écoles par mail pour les futurs élèves de 6^{ème}).

Les dossiers d'inscription à la section sportive vous seront remis individuellement et seront à rendre à partir du mois de juin 2023.

Une visite médicale obligatoire sera demandée si votre enfant est retenu.

